



Compte rendu Assemblée Générale Ordinaire du 3 avril 2019

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du CNEJAC a été convoquée le 4 mars 2019 et s'est tenue dans une salle de réunion des locaux du CNCEJ / FFB 251, boulevard Pereire 75017 Paris.

1. L'assemblée générale ordinaire débute à 10h00.
La feuille d'émargement fait apparaître 24 adhérents présents et un total de 5 procurations, pour un total de 58 membres actifs et 53 à jour de leur cotisation. Les procurations non nominatives ont été distribuées dans l'assistance à raison de 1 pouvoir maximum par votant.
2. Le rapport moral est présenté par le Président par Éric VIVIÉ. Il est approuvé à l'unanimité.
3. Le bilan financier 2018 est présenté par le Trésorier Florian Lacoste Aribo. Les comptes ont été vérifiés par le Vérificateur Yves Goibert, Membre d'honneur du Cnejac. Le bilan financier est approuvé à l'unanimité moins une abstention. Yves Goibert accepte le renouvellement de son mandat pour l'exercice 2019.
4. Le Président propose de maintenir la cotisation annuelle au CNEJAC à 160 €. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.
5. L'assemblée accueille deux nouveaux membres : Romain Leblanc, inscrit sur la liste de la Cour d'Appel de Versailles, et Jean Amoros, inscrit sur la liste de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence. En revanche l'assemblée prend note de la démission de Michel Denglos et de Jacques Foret. L'assemblée rend un hommage appuyé à Jacques Foret dont l'investissement au sein de notre Collège a été constant depuis de nombreuses années.
6. L'assemblée générale est clôturée à 12h.

Le Secrétaire Générale, Camille Hammel,